



Office fédéral des assurances sociales
Domaine famille, Générations et Société
Effingerstrasse 20
3003 Berne

Berne, le 14 octobre 2009

Avant-projet de modification de la loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants (RS 861) : ouverture de la procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir sollicité notre prise de position concernant l'avant-projet de modification de la loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants et le rapport explicatif y relatif.

Remarque introductive

Notre pays a besoin d'une offre adéquate et suffisante de places d'accueil extra-familial et parascolaire. Une telle offre est indispensable tant pour des raisons pédagogiques, sociales, démographiques et économiques que pour des motifs liés à la formation, à l'égalité des chances notamment des enfants dans leur formation et des parents dans leur carrière professionnelle et à l'attrait de notre place économique. Le Parti socialiste suisse (PS) continue à revendiquer une offre plus large et de qualité dans ce domaine pour répondre aux besoins des enfants et des parents.

Si le programme d'impulsion a permis la création de nouvelles places, il n'en demeure pas moins que la demande est largement supérieure à l'offre. Comme cela est confirmé dans le rapport explicatif (ch. 1.5.1, p. 7), il manque encore plusieurs dizaines de milliers de places d'accueil en Suisse. Nous sommes particulièrement à la traîne en ce qui concerne l'accueil et l'éducation des enfants de moins de 6 ans ; et nous n'offrons pas d'environnement propice et stimulant au développement intellectuel des tout-petits. Cette situation doit être urgemment corrigée. La qualité pédagogique de la prise en charge doit être améliorée, ceci par une qualification adéquate du personnel des structures d'accueil collectif de jour et d'accueil parascolaire. L'éducation et la formation des enfants commencent dès la prime enfance et la Suisse ne saurait espérer développer pour l'avenir un système éducatif performant, nécessaire au développement social et économique du pays, sans vouer un soin particulier à la prise en charge de qualité des tout petits enfants. Pour ce faire, le PS réclame une augmentation substantielle des moyens financiers selon les recommandations de l'OCDE. Il soutient aussi dans ce sens la pétition lancée le 31.08.09 par le Syndicat des services publics et KiTaS, laquelle demande au Conseil fédéral de poser les bases

d'un financement correct et suffisant pour les structures d'accueil des enfants, à savoir d'investir au moins 1% du produit intérieur brut (PIB) à cet effet, ce qui correspond à environ 5 milliards de francs par année, efforts cumulés des communes, des cantons et de la Confédération.

Prolongation du programme d'impulsion

Le programme d'impulsion constitue un outil efficace pour la création de nouvelles places d'accueil et contribue à soutenir efficacement les institutions d'accueil en cours de création. Le PS soutient par conséquent la prolongation du programme jusqu'à ce que l'offre et la demande en matière d'accueil extra-familial soient équilibrées.

Innovation dans le domaine de l'accueil extra-familial

Le PS approuve sans réserve la création d'une base légale dont le but est de favoriser la capacité des cantons et des communes à innover et de contribuer ainsi au développement de synergies entre les différents secteurs de l'accueil extra-familial pour enfants. Il y est d'autant plus favorable que la disposition légale proposée va plus loin que le droit positif qui n'autorise que des projets pilotes prévoyant l'introduction de bons de garde (art. 14a de l'ordonnance du 9 décembre 2002 sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants ; RS 861.1). Cela permettra de récolter des expériences sur de nouvelles initiatives dans le domaine de l'accueil extra-familial.

Troisième crédit d'engagement

Le PS soutient l'adoption d'un troisième crédit d'engagement mais n'est pas d'accord avec le montant proposé qu'il juge trop faible. Si le premier crédit d'engagement d'un montant de 200 millions de francs n'a été utilisé qu'en partie (environ 70 millions) parce qu'il couvrait en quelque sorte la phase de démarrage du programme d'impulsion, le second crédit à hauteur de 120 millions de francs sera quant à lui vraisemblablement entièrement utilisé, comme cela est relevé au ch. 1.5.3, p. 9 du rapport explicatif. Or il faut encore s'attendre à une augmentation des demandes d'aides financières ces prochaines années. D'abord, le programme d'impulsion est toujours mieux connu des acteurs de l'accueil extra-familial. Ensuite, les cantons qui ont adhéré au concordat HarmoS devront proposer une offre adéquate dans le domaine de l'accueil parascolaire. Enfin, l'efficacité du programme est reconnue puisqu'en l'espace de six ans, 24'000 nouvelles places ont été créées, ce qui correspond à un accroissement de l'offre de plus de 50%. Le PS demande ainsi que le montant du troisième crédit d'engagement soit porté à 200 millions de francs.


Optimisation du programme d'impulsion

Le PS propose que le concept de financement exigé des organismes responsables soit limité à quatre ans au lieu de six ans afin de ne pas aller à l'encontre de l'effet d'impulsion rapide souhaité par le programme.

Dans les régions rurales, il arrive que des institutions d'accueil ne parviennent pas à offrir dix places supplémentaires, nombre minimum requis pour pouvoir prétendre aux aides financières. Le PS demande que des exceptions soient prévues pour abaisser ce nombre dans ces régions et leur permettre d'obtenir aussi des aides financières dont elles ont besoin pour la création de nouvelles places d'accueil.

En vous remerciant de prendre en considération nos remarques, nous vous prions d'agr er,
Monsieur le Conseiller f d ral, Madame, Monsieur, l'assurance de notre haute consid ration.

Parti Socialiste Suisse

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Levrat', with a long, sweeping horizontal stroke at the end.

Christian Levrat, Pr sident

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Werthm ller', with a large, stylized initial 'W'.

Val rie Werthm ller, secr taire politique